

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 2 avril 2024

Agir pour prévenir et lutter contre les addictions

Appels à projets 2024

Tabac, alcool, drogues, jeux d'argents et de hasard, écrans... les conduites addictives liées à des produits et à des comportements touchent l'ensemble de la société réunionnaise et en particulier les populations les plus vulnérables, notamment les plus jeunes.

**À La Réunion comme sur l'ensemble du territoire national, les impacts négatifs des addictions sur le plan sanitaire, social, judiciaire sont majeurs et constituent une priorité de santé publique pour l'ensemble des acteurs institutionnels.**

À cet effet, dans le cadre d'un partenariat inédit entre la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), l'agence régionale de santé (ARS), la délégation régionale académique à la jeunesse, l'éducation et aux sports (DRAJES), la Région, le Département, et la caisse générale de sécurité sociale (CGSS) un appel à projets régional « Addictions » est lancé pour 2024 dédié au financement d'actions de prévention et/ou de lutte contre les addictions aux substances psychoactives et/ou aux écrans.

Cette année, ce sont plus d'un million d'euros qui vont être collectivement investis dans des actions de prévention afin de limiter les conduites addictives chez les jeunes et faire diminuer la prévalence des addictions à La Réunion.

Cet appel à projets est lancé du 1er avril au 10 mai 2024 auprès de l'ensemble des porteurs de projets potentiels du territoire (associations, centres de santé, collectivités locales, acteurs de la prévention...) autour de 4 axes dédiés :

- Protéger les jeunes, notamment les plus fragiles, et éviter ou retarder l'entrée dans la consommation de substances psychoactives ou dans les cyber-addictions, en déployant des actions de prévention à destination des jeunes, de leurs familles et des professionnels en contact ;
- Aider les consommateurs de substances psychoactives à s'arrêter et/ou réduire les risques et les dommages liés aux consommations en ciblant prioritairement les publics les plus défavorisés ;
- Sensibiliser et promouvoir le respect des « interdits protecteurs » en matière de vente et de publicité sur l'alcool et le tabac ;
- Accompagner les communes à une politique locale de prévention et de lutte contre les addictions.

L'année 2024 étant marquée à la fois par le nouveau plan national de lutte contre le tabagisme et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, une attention particulière sera accordée aux projets de prévention du tabagisme, notamment le déploiement des espaces sans tabac, ainsi qu'aux actions de promotion du sport-santé.

Cet appel à projets est à retrouver sur le [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr), ainsi que sur les sites internet des partenaires.

Notez qu'une réunion d'information est organisée :

Jeudi 4 avril 2024 à 9h30  
Cimendef - Saint-Paul  
(Angle des rues Mangalon et Chaussée Royale)



Mission interministérielle  
de lutte contre les drogues  
et les conduites addictives

